

*Relations Nord-Sud*

total de nos exportations en 1979. En 1980 ce chiffre est passé à 11.6 p. 100. De 1979 à 1980, bien que la valeur des exportations totales du Canada ait augmenté de 16 p. 100, le taux d'augmentation de celles à destination des pays en voie de développement a été de 37 p. 100. Parmi les marchés les plus dynamiques se trouvent la Chine, l'Algérie, le Brésil, le Mexique et l'Arabie Saoudite. Nos exportations vers le Brésil ont augmenté de 111 p. 100 en 1980, celles à destination du Mexique de 104 p. 100.

Qui plus est, depuis plusieurs années nos exportations de biens de fabrication vers les pays en voie de développement ont représenté une plus grande valeur que celles à destination de l'Europe. Le tiers monde a également reçu environ 25 p. 100 des investissements canadiens à l'étranger. Par ailleurs le taux de croissance des importations vers le Canada en provenance de pays en voie de développement entre 1979 et 1980 a été supérieur à la moyenne générale pour tous les pays. Cette affirmation vaut encore même si l'on exclut de ces statistiques les chiffres d'exportation des pays exportateurs de pétrole membres de l'OPEP.

● (1730)

Plus précisément, où dans le tiers monde le Canada cherche-t-il à conclure des associations qui présentent des avantages réciproques? Les pays riverains du Pacifique et plus particulièrement ceux de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est sont autant de nouveaux associés éventuels. Le taux de croissance annuelle des économies des pays de l'APASE a été d'environ 7 p. 100 au cours des dix dernières années, soit de deux fois plus élevé que celui des pays de l'Amérique du Nord et de la CEE. Les perspectives économiques de ces pays demeurent particulièrement brillantes. Le Canada entretient avec les pays de l'APASE des liens de plus en plus étroits qui stimulent la dimension «Pacifique» de notre politique étrangère.

L'Amérique latine constitue une autre région où il nous est possible de trouver des associés. Du point de vue géopolitique, la masse des États-Unis a constitué un obstacle à nos relations avec les pays de l'Amérique latine, lesquelles ont eu tendance à être unidimensionnelles, axées surtout sur le commerce. Nous avons l'intention de développer nos relations avec le Mexique, le Brésil et le Venezuela notamment, en mettant l'accent sur des relations couvrant un champ d'intérêt aussi large que possible et réciproquement avantageuses.

Le Canada fait partie de deux associations à caractère régional auxquelles nous lient intégralement nos intérêts dans le Commonwealth et la francophonie. Si j'avais plus de temps, j'aimerais m'attarder aux pays des Antilles membres du Commonwealth et à ceux de l'Afrique occidentale francophone.

Le Canada ne cherche pas à promouvoir la prospérité économique des pays du tiers monde uniquement en nouant des liens économiques de plus en plus étroits avec les pays en voie de développement. Ce serait bien mal servir les responsabilités que les Canadiens estiment avoir envers ces pays-là. La promotion de la justice sociale constitue un important objectif national de notre gouvernement. Cet objectif a une nette dimension internationale qui se traduit dans notre politique étrangère. Notre attitude dans le dialogue Nord-Sud, notre conception de l'aide au développement, et notre attitude devant les questions des droits de la personne et des questions humanitaires s'articulent autour de cet objectif. Cette préoccupation occupe une place importante dans notre politique étran-

gère. Notre gouvernement est en effet heureux d'appuyer l'orientation générale du rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.

Il y a quelques instants, j'ai écouté ce que je ne peux appeler qu'un réquisitoire à saveur partisane lancé par le député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) contre l'autorité acquise depuis des années par le premier ministre (M. Trudeau) dans les questions Nord-Sud. Je crois que ces critiques ne seraient pas prises au sérieux à l'étranger. Lors de conférences des pays du Commonwealth ainsi qu'à l'occasion d'un discours devenu célèbre, qui est considéré dans le monde entier comme un remarquable énoncé des responsabilités des pays du Nord pour ce qui est du développement des pays du tiers monde et de l'application de la politique la plus favorable à ces pays, le monde a reconnu le leadership du premier ministre dans ce domaine.

Étant donné le temps dont je dispose, je vais garder pour le débat de demain mes observations détaillées sur le problème Nord-Sud ainsi que sur le rapport Breau. Pour le moment, je signalerai seulement que le thème de la justice sociale transparaît clairement dans la politique étrangère du Canada sur toutes les questions touchant aux droits de la personne. Les droits individuels sont le fondement de notre système politique. Il est donc essentiel que la promotion des droits de la personne soit au cœur même de notre politique étrangère.

Nous cherchons, en général, à tenir le plus possible le tiers monde à l'écart des confrontations Est-Ouest; autrement dit, à traiter les pays du tiers monde selon leur mérite propre. Évidemment, lorsqu'un pays en voie de développement adopte une politique extérieure qui menace carrément l'indépendance d'autres pays, notre politique consiste à interrompre les relations d'aide et à restreindre les relations économiques aux produits non stratégiques. Toutefois, pour des pays comme l'Angola, notre politique est de maintenir les relations et d'éviter les mesures punitives.

Puis-je dire enfin que je crois important que les Canadiens se rendent compte que la politique extérieure n'a rien de secret ni d'ésotérique. Elle est le reflet international de ce que sont les Canadiens et de ce qu'ils chérissent. Bien exposée, elle peut être comprise par tous les Canadiens. Je tiens à dire que c'est un de mes objectifs personnels de faire en sorte que notre politique extérieure soit généralement comprise de la population. Si l'on peut arriver à convaincre les Canadiens de participer à l'élaboration ou à l'application de notre politique extérieure, ce sera encore mieux. L'homme d'affaires qui stimule notre commerce à l'étranger, ainsi que l'administrateur et le travailleur qui passent une partie de leur vie à aider les pauvres des pays en voie de développement, contribuent à notre politique extérieure au même titre que les vétérans surchargés de travail et trop souvent oubliés de notre service extérieur.

La politique extérieure se dessine selon les jugements de valeur que porte le gouvernement à partir des principes que reconnaissent les Canadiens en général. Ainsi, la politique extérieure canadienne non seulement favorise les principes démocratiques, mais reflète encore le caractère démocratique de notre pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. Douglas Roche (Edmonton-Sud):** Ce débat sur la politique étrangère du Canada vient à point nommé car l'humanité a actuellement des ennuis. Nous avons connu une escalade